

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: 17

Artikel: Projet de réorganisation du service sanitaire : observations des médecins vaudois sur ce sujet
Autor: Bonnard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

progrès qu'a fait faire à la science stratégique Moltke, aidé par cette répartition de ses troupes d'invasion en plusieurs armées opérant sur différentes lignes (principe suivi jusqu'à la dernière heure), tandis que les chefs de l'état-major général étaient débarrassés par le système des lignes d'«*etappen*» des soucis de pourvoir à leurs approvisionnements, et par les délégués, des soucis de leurs fonctions en Allemagne.

Pour démontrer la puissance des combinaisons créées avec ces gigantesques instruments obéissant à un chef habile et prévoyant, il nous suffira de citer les mouvements savants par lesquels l'armée française de Metz fut retenue autour de cette place par la première et la deuxième armée allemande, tandis que le prince royal, avec la troisième tournait constamment son flanc, prêt à chaque instant à évoluer au nord et frapper le coup fatal que Mars-la-Tour et Gravelotte avaient rendu nécessaire ; ou bien les opérations, plus grandes encore, qui réunirent la troisième et la quatrième armée autour de Sedan. Nous nous occuperons une autre fois des détails stratégiques et des enseignements tactiques intéressants qu'offre le nouveau système de guerre ; contentons-nous aujourd'hui de ce court examen de l'organisation la plus moderne et la plus perfectionnée que le monde ait encore eu à étudier.

Nous vivons dans un siècle où la paix, comme l'a dit lord Hobart, le démonstrateur des doctrines de Cobden, n'est plus qu'une trêve militaire. Nous avons donc à nous féliciter que le pays ait trouvé un ministre ayant à cœur l'important problème de l'organisation de nos forces éparpillées. L'existence de l'empire britannique ne doit pas être remis à un simple coup de dés joué par notre armée navale.

PROJET DE RÉORGANISATION DU SERVICE SANITAIRE.

Observations des médecins vaudois sur ce sujet.

Lausanne, le 26 juillet 1872.

Au Département militaire.

Monsieur le chef du Département.

Dans les premiers jours de juin, vous avez fait parvenir aux médecins militaires vaudois, de la part du département fédéral, un projet d'organisation du service sanitaire dans l'armée fédérale. Ce projet, qui avait été élaboré par une conférence des médecins de division réunie à Berne en octobre dernier, était accompagné d'une circulaire du médecin en chef, adressée à chacun des officiers de santé en particulier et demandant à chacun individuellement une réponse aux cinq questions qu'elle posait. Disons en passant que cette réponse était instamment réclamée pour la fin de mai. Les pièces ne nous étant parvenues qu'au mois de juin, il eût été difficile de satisfaire à ce désir.

Prévoyant que les préavis individuels qu'on nous demandait seraient incomplets, contradictoires peut-être sur plusieurs points et que, partant, ils n'auraient aux yeux de l'autorité qu'une valeur très secondaire, il m'a paru qu'il y aurait avantage à convoquer tous les médecins militaires vaudois à des conférences où le projet serait mis

en discussion. Ces conférences ont eu lieu le 21 juin et le 4 juillet. Elles ont été fréquentées par une trentaine de médecins militaires cantonaux et fédéraux. C'est en leur nom que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui, au sujet des propositions qui nous sont faites, les quelques observations qui vont suivre.

Prenons d'abord, les unes après les autres, les questions que pose M. Lehmann.

1^o Les modifications mises en avant par la première question posée par M. Lehmann paraissent constituer un véritable progrès. La conférence approuve la formation de deux lignes d'établissements sanitaires, l'ambulance proprement dite, en première ligne, le lazareth de campagne en seconde. Il lui semble préférable que le terme d'ambulance soit réservé pour la première ligne, en lieu et place de celui de détachement sanitaire qui est proposé par le projet.

2^o La conférence repousse à l'unanimité l'idée de faire suivre aux médecins une école de recrues. Outre que cette école ne paraît pas nécessaire et ne procurerait aux officiers de santé qu'une instruction très-secondaire pour le corps médical, elle constituerait pour lui une corvée fatigante et onéreuse. Qu'on veuille bien considérer à cette occasion que, seul entre tous les officiers de l'armée fédérale, le médecin n'est point admis à passer après un certain temps dans la réserve, mais que, jusqu'au moment où l'âge le libère d'une manière définitive, il peut être astreint à tous les services.

Quant aux cours de répétition sanitaires, la conférence y donne volontiers les mains, en tant que ces cours seraient des cours de répétition d'opérations, analogues à ceux qui sont actuellement institués à Berne et à Zurich.

3^o La conférence trouve convenables et pratiques les modifications proposées pour la trousse des médecins.

4^o Elle approuve également l'institution des sacoches et des havresacs de pharmacie et condamne irrévocablement les caisses de pharmacie de campagne comme incommodes et peu pratiques.

Quant aux médicaments, quelques adjonctions et quelques suppressions y sont proposées. Nous y reviendrons plus tard.

5^o Aucune observation n'est faite au sujet des formulaires de rapport proposés, sauf qu'une faute d'impression est signalée au modèle qui nous est soumis (annexe 2). Le mot d'augmentation, qui se trouve en tête de deux colonnes, doit être remplacé au haut de la seconde par celui de *diminution*, autrement le formulaire est incompréhensible.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur le projet proprement dit pour vous signaler quelques observations auxquelles il a donné lieu. Les paragraphes dont il ne sera pas fait mention ont été intégralement approuvés par la conférence.

Au § 2 du chapitre I, le mot *établissement* serait plus clair que celui d'*état*.

De même au § 5^e du chapitre II, on demande que le terme de *corps d'étape* remplace celui de corps de station, dont la signification nous est inconnue.

§ 7 du même chapitre, deux médecins paraissent nécessaires pour les bataillons de carabiniers, vu leur fréquente dislocation.

Pour les sections d'ambulance, dont le personnel est notablement augmenté par le projet, il est à désirer que des grades soient accordés, soit parmi les infirmiers, soit parmi les brancardiers. Ces grades pourraient être conférés par le chef de l'ambulance.

Il est également à désirer qu'à chaque section d'ambulance soient attachés au moins deux hommes montés, cela en raison des informations à prendre et des communications à établir. Or, on sait que cette partie du service est bien souvent en souffrance.

Le § 13 apporte des modifications profondes à l'organisation du service de santé, en enlevant toute compétence aux Cantons dans la nomination des officiers. La conférence estime que cet article tombe de fait ensuite de la votation du 12 mai et fait des vœux pour qu'à cet égard nous demeurions dans le statu-quo. Elle désire cependant que, contrairement à ce qui a eu lieu le plus souvent jusqu'ici, le passage des médecins cantonaux à l'état-major ne puisse se faire qu'ensuite d'un préavis favorable, formulé par le département cantonal.

Mentionnons en passant qu'une modification au système actuel a été présentée, mais qu'elle n'a pas obtenu l'assentiment de la majorité.

Elle consistait à établir que le service des cours de répétition serait fait par les officiers de santé les plus jeunes dans le grade, que ces officiers seraient personnellement attribués aux différents corps et qu'ils ne seraient appelés au service qu'avec ces corps. Ils seraient remplacés auprès d'eux au fur et à mesure des nouvelles nominations et passeraient alors dans un état-major sanitaire général, qui fournirait, suivant un tableau de rotation présenté au département militaire fédéral par les départements cantonaux, aux services d'école et d'ambulances les médecins nécessaires. De cette façon, la distinction entre médecins cantonaux et médecins fédéraux n'aurait plus sa raison d'être et l'on trouverait à occuper à leur tour les nombreux officiers de santé surnuméraires dans certains Cantons, Bâle et Genève par exemple, qui en raison même de cette circonstance qu'aucun service ne leur incombe chez eux, se gardent bien de demander à passer à l'état-major.

Le § 14, page 9 du projet, a été considéré comme oiseux et inutile par la conférence.

A la rubrique *habillements*, § 30 du chapitre 5, le vœu est émis qu'un capuchon soit ajouté à la capote.

Passons maintenant à l'examen de l'annexe n° 1, page 32, annexe qui traite du contenu de la trousse, de la sacoche et du havresac de pharmacie. Elle a donné lieu à de nombreuses propositions contradictoires, parmi lesquelles la votation a décidé en faveur des suivantes :

Dans la sacoche, la conférence propose de supprimer la teinture de quinquina, le bicarbonate de soude, l'emplâtre de plomb composé et l'onguent d'Hebra pour les pieds, médicaments qui ne sont pas d'une utilité pressante et qui trouveront du reste leur place dans le havresac. Elle y verrait par contre avec plaisir une provision de solu-

tion de perchlorum de fer, médicament précieux dans les hémorrhagies et dont, dans certains cas, l'emploi ne saurait souffrir de retard.

Dans le havresac, on aimerait à trouver du collodion, de la teinture de digitale, des feuilles de papier sinapisé dites papier Rigolot, enfin une provision de cognac. Il serait à désirer que le titre de la solution de morphine fût indiqué sur la bouteille.

Dans l'étui des instruments pour les corps, la conférence croit qu'il y aurait avantage à remplacer le couteau à deux tranchants par un second couteau droit.

Enfin une seringue à injections sous-cutanées ne serait point déplacée dans la sacoche ou dans la trousse du médecin.

Voilà, Monsieur, à quelles observations a donné lieu l'examen approfondi de la circulaire du médecin en chef et du projet d'organisation du service sanitaire dans l'armée fédérale. La conférence m'a chargé de vous les transmettre, vous priant d'en faire part, si vous le jugez convenable, aux autorités fédérales. Chaque médecin militaire, personnellement interrogé par le médecin en chef, est du reste laissé libre de présenter, en son nom propre, les observations qu'il peut croire utiles.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon respect.

Dr BONNARD, major, *médecin principal*.

BIBLIOGRAPHIE.

Tableau statistique de tous les pays du monde, par O. Hubner. 1 planche in-folio. 3^{me} édition. Paris 1872. Reinwald et C^e, éditeurs. Pour la Suisse française, Benda éditeur-libraire, rue Centrale, Lausanne. Prix 1 franc.

Le tableau du Dr Hubner, qui en est à sa 21^e année en allemand et à la 3^{me} édition française, a déjà une grande et juste réputation. On y trouve, sous 22 rubriques, les principaux renseignements géographiques et statistiques sur tous les pays. Cette dernière édition contient les nouveaux changements d'après des sources officielles et sûres.

Le bombardement et la fortification moderne, par F.-P.-J. Piron, capitaine en premier du génie, chevalier de l'ordre de Léopold. — Paris, Tanera, 1872. 1 brochure in-8^o, avec sept grandes planches.

A la suite des événements de la dernière guerre et particulièrement des sièges de Paris et de Belfort, M. le capitaine Piron a pensé qu'il serait utile de rechercher quels sont parmi les types connus de fortification permanente, ceux qui pourraient être préférés pour la construction de forteresses à l'abri du bombardement, et cette recherche l'a conduit à un travail fort instructif à tous égards, complétant son ouvrage de *fortification ecclésiastique* de 1859.

Dans une première partie, M. le capitaine Piron étudie le rôle et la composition des forteresses en général, puis leur rôle dans la dernière guerre; d'où il conclut à l'insuffisance de l'ancienne fortification et à la nécessité de la remplacer par de grands camps retranchés à deux ceintures de forts détachés, la première ceinture cuirassée et *indestructible*.

Dans la deuxième partie, intitulée « Recherches sur les moyens d'augmenter la résistance des forteresses » l'auteur propose divers renforts aux ouvrages, renforts empruntés généralement aux blindages ferrés des Américains. Il fait de sa première ligne une vaste tortue, dont la carapace est représentée par des masses de